

# Il est temps d'inverser la tendance à la privatisation de l'éducation dans les Caraïbes

## Résumé des résultats de recherche

Dr Steven J. Courtney  
et Dr Rinnelle Lee-Piggott

Février 2022



### Contexte

La privatisation de l'éducation dans les Caraïbes fait l'objet de peu de recherches et très peu d'études s'y intéressent directement. Nous avons donc entrepris d'étudier l'étendue et l'impact des caractéristiques de la privatisation dans la région, ainsi que le rôle des politiques publiques par rapport aux tendances de la privatisation et celui des organisations supranationales telles que la *Caribbean Community* (CARICOM), le Fonds monétaire international (FMI) et le Partenariat mondial pour l'éducation (GPE, acronyme anglophone).

Dans cette étude, nous envisageons la « privatisation » de trois manières. Premièrement, nous étudions la privatisation exogène, c'est-à-dire l'intervention directe des acteurs du secteur privé dans les services et l'offre d'éducation. Deuxièmement, nous étudions la privatisation endogène, lorsque les acteurs du secteur public adoptent les méthodes, les objectifs, le langage et les dispositions du secteur privé. Troisièmement, nous étudions la privatisation de l'État lui-même, de ses fonctions et de son appareil d'élaboration des politiques.

### Méthodologie et méthodes

Sainte-Lucie et Trinité-et-Tobago. Nous nous sommes appuyés sur une série de sources primaires et secondaires pour révéler, par le biais

de l'analyse du discours, l'attitude de chaque État à l'égard de la privatisation, ainsi que toute tension évidente dans les documents. Nous avons principalement utilisé des documents stratégiques, mais aussi des discours, des lois sur l'éducation et une série de sources secondaires. Nous les avons analysés en utilisant l'analyse du discours. Le deuxième volet consistait en une enquête par questionnaire auprès de trois groupes de participant·e·s : les parents (n=64), les enseignant·e·s (n=11) et les chef·fe·s d'établissement, c'est-à-dire les directeur·trice·s (n=21). Les répondant·e·s venaient de Jamaïque, de Trinité-et-Tobago, de Guyane, de Barbade et de Sainte-Lucie. Nous avons adapté le questionnaire à partir de l'instrument de Winchip et al. (2019). Ce questionnaire a généré principalement des réponses à l'échelle de Likert et des réponses en texte libre. Le troisième volet comprenait des entretiens avec sept personnes issues des groupes de participant·e·s suivants dans cinq pays : a) représentant·e régional·e, b) enseignant·e, c) chef·fe d'établissement, d) représentant·e du syndicat d'enseignants. Nous avons analysé ces données à l'aide d'une analyse thématique.



## Analyses documentaires d'études de cas

---

Antigua-et-Barbuda a une philosophie de l'éducation et des objectifs qui sont holistiques et qui ne privilégient pas une conception étroite et économique de l'éducation. Cependant, une pression discursive se développe autour de la nécessité d'accroître la compétitivité et l'esprit d'entreprise, ce qui met en péril cette conception large de l'éducation.

La Barbade a placé au cœur de sa stratégie un objectif éducatif beaucoup plus restreint et axé sur la croissance. Elle se concentre donc plus explicitement sur la privatisation comme mécanisme de développement de ses « ressources humaines ». L'État considère que le secteur privé a un rôle à jouer dans la co-construction du programme d'études pour introduire l'esprit d'entreprise et la compétitivité. Le contexte est budgétaire : la Barbade a reçu du FMI une aide qui engage l'État dans une restructuration néolibérale.

Le Belize, relativement défavorisé sur le plan économique, est fortement influencé par la religion organisée. Une mission catholique basée au Kansas y a créé une entreprise qui combine des objectifs spirituels et commerciaux, et à laquelle l'État ne peut que partiellement résister. La Grenade expose dans son document stratégique « Vision 2035 » une conceptualisation de l'éducation et de ses objectifs qui adhère fortement aux discours de privatisation. Ce document illustre bien la colonisation de l'appareil politique de l'État par les intérêts, les objectifs et le langage du secteur privé.

La Guyane a été très désavantagée sur le plan économique, mais elle espère que la découverte de nouvelles réserves de gaz lui permettra d'améliorer sa situation. Sa stratégie en matière d'éducation considère que les problèmes de la société sont d'ordre économique et qu'un système éducatif corporatiste est chargé de les résoudre, grâce à une structure de responsabilité renforcée et à une aide financière.

La Jamaïque considère que son système éducatif est ingérable et propose une série de moyens dépendant du secteur privé pour y remédier. Elle conçoit les objectifs de l'éducation comme instrumentaux : l'éducation est destinée à créer une main-d'œuvre de haute qualité et compétitive au niveau mondial.

Saint-Kitts-et-Nevis présente un équilibre précaire. D'une part, il positionne son système et son offre d'éducation comme un défi majeur et, d'autre part, il propose des solutions qui suivent les mesures et l'approche plus extrêmes de la Jamaïque et de la Barbade, par exemple. Cependant, l'État utilise

un langage fortement corporatiste dans ses textes politiques.

Sainte-Lucie présente un équilibre similaire, avec une stratégie éducative qui révèle une conception raisonnablement holistique de l'éducation, mais qui est encadrée par les avant-propos du ministre et du secrétaire permanent dans une optique de croissance économique. La pression politique existe clairement. Comme dans d'autres États, le financement des projets d'investissement est un domaine de vulnérabilité.

Saint-Vincent-et-les-Grenadines identifie des rôles très variés pour le secteur privé dans son plan national de développement économique et social, notamment en tant que partenaire de sa gestion. L'appareil d'État semble fortement gagné par le discours et les méthodes de la privatisation.

Le récent Livre blanc de Trinité-et-Tobago sur l'éducation (2017) reconnaît une gamme holistique de biens éducatifs. Cependant, il s'engage également à la fois à augmenter la privatisation exogène et endogène, malgré des propositions spécifiques manquant de détails.

## Questionnaire

---

Les parents ont indiqué que les caractéristiques suivantes de la privatisation étaient les plus évidentes dans leur contexte et leur expérience : le choix de l'école, les frais supplémentaires, les cours particuliers et le manque d'accréditation professionnelle des enseignant·e·s. Les caractéristiques ayant le plus d'impact sur eux·elles en tant que parents étaient le choix des parents, les cours particuliers, les qualifications des enseignant·e·s et les frais. Nous suggérons que la position élevée obtenue par les cours particuliers reflète l'importance de l'examen d'entrée dans l'enseignement secondaire à la Barbade, où se trouvent la plupart des répondant·e·s au questionnaire. L'élément ayant le plus d'impact sur l'éducation de leur enfant est la qualification des enseignant·e·s. En ce qui concerne les raisons du choix de l'école secondaire, on peut dire que les rapports des parents donnent la priorité à la façon dont leur enfant s'intègre dans l'école, au détriment de la commodité de l'école. Cette disposition sous-tend la commercialisation de l'enseignement.

Les enseignant·e·s ont classé les cinq caractéristiques les plus évidentes de la privatisation comme suit :

- 1) Les enseignant·e·s peuvent être engagé·e·s sur la base de contrats temporaires,
- 2) Le choix des parents,
- 3) La gestion des performances des enseignant·e·s,

- 4) Les enseignant·e·s peuvent enseigner en dehors de leur spécialité,
- 5) Les parents paient des frais pour les éléments essentiels.

Cependant, pour 12 des 16 mesures du questionnaire, la réponse la plus fréquente était 0, ce qui signifie « pas manifeste ». Par conséquent, dans l'ensemble, les enseignant·e·s ne vivent pas ou ne perçoivent pas une privatisation importante de l'éducation. D'autre part, dans leurs réponses en texte libre, les enseignant·e·s ont pu décrire une série d'indicateurs de privatisation. Cependant, il·elle·s ne s'y opposent pas toujours. Certain·e·s ont demandé une plus grande gestion des performances et d'autres ont apprécié les effets galvanisants de la concurrence. Les chef·fe·s d'établissement ont classé les cinq caractéristiques les plus évidentes de la privatisation comme suit :

- 1) Le choix des parents,
- 2) Les enseignant·e·s peuvent être embauché·e·s sur la base de contrats temporaires,
- 3) Votre école est classée au niveau national dans des tableaux de classement des performances scolaires,
- 4) Les enseignant·e·s sont soumis·es à un système de gestion des performances,
- 5) Vous êtes responsable du budget de votre école.

Trois caractéristiques ont reçu un score de zéro, indiquant leur absence des sites de l'enquête. Il s'agit des éléments suivants : « Les salaires des enseignant·e·s sont négociés individuellement », « les échelles de salaires des enseignant·e·s sont déterminées au niveau de l'école » et « les salaires des enseignant·e·s sont liés aux résultats des examens de leurs élèves ». Encore une fois, alors que certaines personnes interrogées ont noté l'effet néfaste de la commercialisation des écoles et donc de la hiérarchisation, d'autres ont apprécié les avantages perçus offerts par un système commercialisé. Il s'agit notamment d'une plus grande autonomie dans la prise de décision et d'un meilleur profil pour l'école.

## Interviews

---

L'analyse de nos données d'entretiens nous permet de formuler trois affirmations fortes. Premièrement, les conditions favorables à la privatisation de l'éducation existent dans toute la région. Bien qu'elles expriment souvent des positions sur l'éducation qui sont davantage orientées vers le public que vers le privé, les personnes interrogées étaient souvent

incapables ou peut-être peu désireuses d'identifier les caractéristiques de la privatisation là où elles se manifestaient. Nous avons identifié dans les données des preuves solides de la marchandisation et du manque d'investissement de l'État. Ces coûts sont répercutés sur les parents, qui perçoivent alors l'enseignement public comme déficient. Deuxièmement, nous affirmons que la privatisation endogène omniprésente est considérée comme une modernisation de l'éducation. Nous voyons cela dans la création de quasi-marchés, dans les conditions de travail des enseignant·e·s, y compris dans la gestion de leurs performances, et dans une approche généralement commerciale de l'éducation, y compris dans l'élaboration des politiques, la direction et la gestion. Troisièmement, nous affirmons que la privatisation exogène semble provisoirement bien accueillie. Les personnes interrogées ont déclaré qu'il était de la responsabilité des États-nations de financer l'éducation. Cependant, lorsque cela n'est pas le cas (ce qui est le cas pratiquement partout dans notre échantillon), elles saluent l'intervention du secteur privé pour combler le vide.

## Cartographie de la privatisation de l'éducation dans les Caraïbes

---

Les États-nations, comme révélé par les textes politiques, sont diversement engagés dans la privatisation comme mécanisme clé pour moderniser l'offre d'éducation et améliorer les résultats. Dans de nombreux pays des Caraïbes, la sélection à la fin de l'école primaire établit et renforce l'idée que la scolarité est fondamentalement compétitive. Bien que les données révèlent une certaine opposition, les participant·e·s au questionnaire et aux entretiens sont souvent favorables à la privatisation, ou à ses principales caractéristiques. Il n'est pas toujours évident pour les participant·es qu'un phénomène donné soit un indicateur de privatisation. C'est plus souvent le cas pour les formes endogènes. Les suggestions concernant les acteurs clés n'incluent pas les grandes entreprises internationales du secteur de l'éducation, ce qui implique soit que celles-ci opèrent sous le radar, soit que le secteur privé est composé d'acteurs hétérogènes, aux motivations diverses. Il s'agit notamment des entreprises à motivation religieuse.



**Nous recommandons aux décideur·euse·s politiques les actions suivantes :**

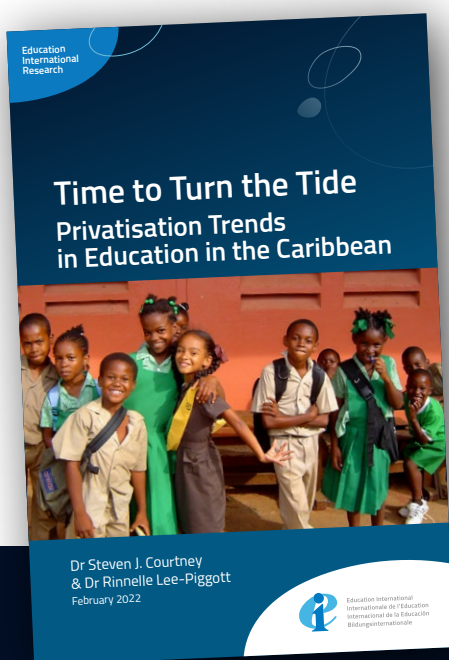
- Mettre en oeuvre toute l'étendue des conceptualisations de l'éducation existant dans leurs stratégies et leurs lois, plutôt que de privilégier l'aspect économique ;
- Financer l'éducation afin de supprimer les coûts supplémentaires, souvent prohibitifs, que doivent supporter les parents pour que leur(s) enfant(s) fréquente(nt) à l'école. Il s'agit notamment du coût des manuels scolaires et des activités extrascolaires ;
- Créer un discours politique mettant en avant l'éducation comme un bien public ;
- S'engager dans la recherche démontrant les limites de la privatisation ;
- Cesser la sélection vers l'enseignement secondaire ;
- Taxer les bénéfices provenant de la participation du secteur privé à l'éducation pour financer les travaux visant à atteindre les objectifs des plans du secteur de l'éducation et/ou la réalisation de l'Objectif de développement durable 4 des Nations Unies sur la qualité de l'éducation ;
- Mettre fin à l'utilisation de contrats d'enseignement temporaires lorsque le rôle est permanent ; et
- Veiller à ce que tous les enseignant·e·s soient professionnellement qualifié·e·s.

**Nous recommandons aux syndicats d'enseignants les actions suivantes :**

- Accroître la sensibilisation à toutes les formes de privatisation de l'éducation ;
- Déployer des images positives et des récits politiques sur les enseignant·e·s, les systèmes éducatifs et la direction éducative, qui reposent sur l'éducation en tant que bien public ;
- Créer et utiliser des « champion·ne·s de l'enseignement public » dans chaque école afin de développer parmi les enseignant·e·s l'impact sur le public d'une politique donnée et de suggérer des alternatives ou des changements ; et
- Travailler en partenariat pour amplifier les contre-arguments à la privatisation et renforcer leur impact.

**Nous recommandons aux futur·e·s chercheur·euse·s les actions suivantes :**

- Mener des enquêtes transnationales de plus grande envergure dans la région ;
- Explorer plus en détail qui est responsable de la privatisation ; et
- Étudier, par des approches qualitatives, l'ancrage des dispositions favorables ou antagonistes à la privatisation dans les principaux groupes de parties prenantes.



Cette recherche a été financée par la Fédération canadienne des enseignantes et des enseignants (CTF-FCE) et commissionnée par l'Internationale de l'Éducation (IE)



Le rapport de recherche (en anglais) des Dr Steven J. Courtney et Dr Rinnelle Lee-Piggott:  
<https://eiie.io/PrivatisationCaribbean>



Education International  
Internationale de l'Éducation  
Internacional de la Educación  
Bildungsinternationale

[www.ei-ie.org](http://www.ei-ie.org)  
#unite4ed